

Objektyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **40 (1914)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

trats de ce genre de les dénoncer pour le plus prochain terme et de ne les renouveler qu'en y faisant insérer une clause prévoyant expressément qu'ils seront résiliés de plein droit au moment de l'ouverture de la Caisse nationale à l'exploitation.

Il restera à examiner si et par quel moyen on pourra libérer les détenteurs de contrats d'assurance dont les clauses ne peuvent pas être adaptées au nouvel état de choses, de l'obligation de payer double prime à partir de l'ouverture de la Caisse nationale jusqu'à la résiliation de leurs contrats d'assurance. Cette question sera étudiée ultérieurement.

C. Les patrons dont l'entreprise sera soumise à l'assurance obligatoire par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents à Lucerne et qui ont contracté auprès d'une compagnie autre que celles désignées plus haut une police d'assurance comprenant l'assurance de la responsabilité civile (v. lettre A) ou assurant leur personnel contre les risques d'accidents (v. lettre B) sont invités à s'adresser à leur compagnie d'assurance pour obtenir la résiliation de leur police de la manière prévue sous lettre B.

BIBLIOGRAPHIE

Störungen des normalen Zustandes in Brückengewölben, par D^r-Ing. G. Gilbrin. Broché Mk. 2 80, chez W. Ernst et Sohn, Berlin.

Les conditions dans lesquelles travaillent effectivement les arcs en maçonnerie font ici l'objet d'une étude approfondie et l'auteur a été fort bien inspiré en publiant ce travail qui constituait sa thèse de doctorat.

Les arcs en maçonnerie, articulés ou encastés, n'ont jamais, lors de leur mise en service, la forme exacte prévue lors du calcul des efforts. Les causes de déformation les plus diverses agissent en effet sur la voûte pendant et après sa construction. Citons parmi les principales relevées par l'auteur les tassements du cintre, la mise en charge lors du décintrement, l'effacement des culées, les variations de température, le retrait du mortier ou du béton, enfin les erreurs de mesurage et les défauts de construction. De toutes ces causes la plupart peuvent être fortement atténuées et l'intérêt de cette brochure réside en partie dans les mesures que son auteur propose pour réduire le plus possible l'effet de ces déformations qui s'ajoutent les unes aux autres.

Comme on pouvait s'y attendre, M. Gilbrin préconise l'arc à trois articulations comme bien supérieur à ce point de vue spécial à la voûte encastée. Dans la voûte articulée, en effet, seule la résistance à la déformation des feuilles de plomb, ou le frottement de tourillon contre selle, ou encore de la rotule contre son alvéole s'opposent au libre jeu du système que constitue l'arc.

L'ouvrage se termine par le calcul des déformations et des moments additionnels dus au frottement des articulations. Lorsque, dans le calcul des arcs à trois articulations, on considère ces efforts en sus de ceux évalués ordinairement, soit les efforts dus à la charge, au poids mort et aux variations de température, il ne reste plus guère qu'à tenir compte des défauts de construction et de la qualité des matériaux dans la fixation du coefficient de sécurité. M. Gilbrin estime qu'alors le chiffre de 25 à 35, suivant les cas, serait

un coefficient suffisant. Quoi qu'il en soit, et même si cette valeur semble un peu faible, la conclusion s'impose qu'il vaut certainement la peine en pratique d'appliquer ces formules au calcul de l'arc à trois articulations.

Exemples de calculs de constructions en béton armé, par

L. Cosyn, architecte principal des chemins de fer de l'Etat belge, adjoint au service spécial de travaux études. Avec 235 figures et 10 abaques dans le texte. — Paris, Librairie polytechnique. Ch. Béranger, éditeur. Prix : Fr. 20.

Ce livre, — suite du *Traité pratique des constructions en béton armé* — est consacré à l'examen de multiples questions que le constructeur est appelé à résoudre fréquemment et dont il serait oiseux de signaler l'importance. En voici l'énumération :

Agencement, calcul et coût des boisages. Cette étude qui n'a jamais été faite d'une façon aussi complète, fixe les taux de travail admissibles ; elle détermine les diverses solutions applicables dans chaque cas, ainsi que la formule fixant le prix de revient de chacune d'elles ; enfin, elle donne des abaques pour la détermination de la section des pièces debout.

Exemples de calculs avec dessins cotés et estimation pour tous les organes et tous les ouvrages de la pratique courante, recherche des agencements et des hypothèses de calculs les plus économiques ; prix moyen du béton par m³ et proportion de métal de la plupart des ouvrages calculés.

Proportions convenant aux diverses travées des dalles continues ; formes d'égalé résistance et longueur des barres des encorbellements ; épures, abaques, 89 formules et 13 000 nombres et coefficients simplifiant les calculs de résistance. Tel est le plan de l'ouvrage.

Association amicale des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne.

Demande d'emploi.

Ingénieur-électricien, huit ans de pratique, actuellement chef de service dans une importante Société de distribution d'énergie électrique, très au courant des projets, du calcul et de la construction des lignes aériennes et souterraines haute et basse tension, stations, etc., ayant dirigé travaux importants, cherche place.

Connait français, espagnol, italien et anglais.

S'adresser au secrétariat de l'Ecole d'Ingénieurs, Valentin 2, Lausanne.

Ingénieur civil, 10 ans de pratique dans les travaux hydrauliques, cherche emploi.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'Ingénieurs, Valentin 2, Lausanne.

Ingénieur-Constructeur, ayant plusieurs années de pratique dans la construction de chemins de fer, cherche emploi.

S'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'ingénieurs, Valentin 2, Lausanne.